



Un grand pas vers l'avenir

**Pour un plan d'intégration
des TIC dans l'enseignement,
les apprentissages et la
gestion**



La Direction des études

Cégep de Victoriaville
Le 12 juin 2006



Ce ne sont pas les espèces les plus robustes
qui survivent, ni les plus intelligentes,
mais celles qui s'adaptent le mieux à l'évolution.

Charles Darwin

Sommaire

Les changements sociaux liés à ceux en éducation	4
Plan stratégique en regard des TIC.....	5
Présentation du concept de Carrefour technopédagogique.....	6
Sommaire du plan stratégique en regard des TIC	7
<i>Volet 1 : Restructuration des ressources disponibles</i>	<i>7</i>
Actions retenues	7
<i>Volet 2 : Création d'un Carrefour technopédagogique</i>	<i>7</i>
Actions retenues	7
<i>Volet 3 : Développement professionnel des intervenants en regard de l'intégration des TIC</i>	<i>7</i>
Actions retenues	7
<i>Volet 4 : Développement des compétences TIC des étudiants</i>	<i>7</i>
Actions retenues	7
<i>Volet 5 : Matériel technologique et aménagement des locaux.....</i>	<i>7</i>
Actions retenues	7
Présentation du plan stratégique détaillé.....	9
<i>Volet 1 : Restructuration des ressources disponibles</i>	<i>9</i>
Objectifs	9
Moyens.....	9
<i>Volet 2 : Création d'un Carrefour technopédagogique</i>	<i>12</i>
Objectif.....	12
Moyens.....	12
<i>Volet 3 : Développement professionnel des intervenants en regard de l'intégration des TIC</i>	<i>14</i>
Objectif.....	14
Moyens.....	14
<i>Volet 4 : Développement des compétences TIC des étudiants</i>	<i>16</i>
Objectif.....	16
Moyens.....	16
<i>Volet 5 : Matériel technologique et aménagement des locaux.....</i>	<i>18</i>
Objectif.....	18
Moyens.....	18
Plan d'action.....	20
<i>But du plan d'action</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>

Les changements sociaux liés à ceux en éducation

Au cours des dernières années, des changements majeurs ont pu être observés concernant notre environnement social, économique, culturel et éducatif. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont envahi, de façon rapide et continue, l'ensemble des activités qui touchent notre vie au quotidien.

Pour survivre, tout système doit s'adapter. Le système d'éducation ne doit pas et ne peut pas se permettre de faire comme si toute réalité lui étant externe n'existait pas. Ainsi, ce dernier n'a d'autres choix, afin de pouvoir préparer nos jeunes à vivre dans cette société actuelle et, surtout, celle de l'avenir, d'apporter les changements nécessaires dans le but de faire le saut dans cette nouvelle réalité. La capacité de s'adapter de notre système d'éducation devrait lui permettre de répondre le mieux possible aux besoins de formation auxquels il doit répondre. La société actuelle vit présentement au rythme de changements constants. Tout change vite et, de plus en plus, les médias de l'information prennent une place importante. Les TIC sont présentes dans notre environnement au quotidien. On parle donc de la société du savoir où l'information est devenue une matière première essentielle à qui veut travailler, se former ou, simplement, avoir des loisirs.

C'est donc dans le but de préparer nos étudiants à œuvrer dans cette société du savoir, mais aussi en tenant compte de la situation actuelle de développement un peu explosif des projets d'intégration des TIC qui sont en cours dans notre collège (Nom@d, Libre.com l'air...) que le conseil d'administration a fait la demande, auprès des instances décisionnelles, d'élaborer un plan d'intégration des TIC. Pour le conseil d'administration, la demande d'élaboration de ce plan TIC devrait permettre à notre collège de présenter une vision actuelle et à long terme des conditions qu'il entend mettre en place afin de mieux planifier, superviser, encadrer les projets en regard de l'intégration des TIC qui seront développés au cours des prochaines années dans notre institution.

C'est en ayant à cœur de préparer notre clientèle étudiante à vivre dans cette société, qui est et qui sera la leur, que notre institution s'est donné le mandat d'élaborer un plan d'intégration des TIC qui devrait lui permettre de prendre ce virage de façon consciente et planifiée

Plan stratégique en regard des TIC

Après plusieurs mois de travail, après de nombreuses recherches dans la documentation en regard de l'intégration des TIC en éducation, après avoir établi de nombreux contacts avec des intervenants du réseau collégial, après avoir effectué de nombreuses consultations informelles à l'interne auprès des intervenants et enfin, après avoir travaillé de près avec une équipe restreinte en pédagogie, c'est l'aboutissement de ce long travail de réflexion que le comité consultatif TIC vient déposer à l'intention des instances décisionnelles du Collège. Vous pourrez d'ailleurs retrouver en annexe (Annexe I) le fruit de cette longue réflexion.

Voici le fruit des réflexions du comité consultatif traduites en termes d'un plan stratégique qui a été retenu afin d'encourager et de faciliter le développement de projets d'intégration des TIC dans l'enseignement, les apprentissages et la gestion, pour ainsi, assurer l'avenir de notre institution en regard de l'intégration des TIC dans ses murs.

Afin de rendre plus opérationnel le déploiement de ce plan stratégique, le comité consultatif a cru bon de découper en cinq grands volets les actions sur lesquelles il propose à la direction du Collège de se pencher afin de se coller aux besoins des intervenants, du marché du travail, des universités et de la société en général en termes de développement technopédagogique. Les volets retenus sont : le volet 1 : Restructuration des ressources disponibles, le volet 2 : Mise en place et animation du support technique, bureautique et multimédia, le volet 3 : Développement professionnel en regard de l'intégration des TIC, le volet 4 : Développement des compétences TIC des étudiants et, enfin, le volet 5 : Matériel technologique et aménagement des locaux.

La mise en action de ces cinq grands volets devrait permettre à notre Collège d'orienter ses efforts afin de réorganiser et d'utiliser les ressources en place en vue de les rendre le plus efficaces possible et, ainsi, pouvoir justifier les dépenses budgétaires qui devront y être associées. Ces cinq grands volets nous présentent des actions originales et innovatrices qui devraient d'abord permettre à notre Collège d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés dans son plan stratégique institutionnel en regard du développement technopédagogique. Le déploiement de ces cinq grands volets devrait ensuite permettre à la direction du Collège de s'assurer que, grâce à la mise en place des conditions présentées plus loin, notre collège pourra assurer à son personnel enseignant et à ses étudiants, qui représentent sa clientèle privilégiée, qu'elle est en mesure de prendre le virage technologique que la société d'aujourd'hui lui demande de prendre. Enfin, elle pourra s'assurer, auprès de notre communauté locale et régionale, d'une visibilité et d'une notoriété non négligeable au niveau technologique quand vient le temps de faire la promotion de notre institution. Les projets de classe en réseau Nom@d et Libre.com L'air servent déjà d'excellents tremplins de promotion pour notre institution à cet égard.

Présentation du concept de Carrefour technopédagogique

Avant de vous présenter ces cinq grands volets, il serait important de présenter le concept que le comité consultatif a eu l'idée de développer afin de répondre le mieux possible aux besoins des intervenants en regard de l'intégration des TIC. Il s'agit du concept de Carrefour technopédagogique. Le mot « carrefour » tel que défini représente un lieu où se croisent plusieurs voies, plusieurs idées, plusieurs influences. C'est donc ce que nous voulons dégager dans notre Carrefour technopédagogique, un lieu où les idées foisonneront et seront le moteur de ce dernier. Un lieu où il sera possible de se voir, se rencontrer, partager, échanger, se former avec des gens qui auront différentes spécialités, ces spécialités qui, chacune isolée ont une valeur essentielle, mais qui, mises en commun, explosent littéralement comme potentiel et offrent des possibilités presque illimitées.

C'est ainsi que notre Carrefour devrait pouvoir regrouper, en un seul lieu, l'ensemble des ressources humaines, matérielles, budgétaires et intellectuelles qui permettront d'assurer le développement du Collège en regard de l'intégration des TIC dans l'enseignement, les apprentissages et la gestion. C'est en s'assurant de la chimie qui se dégagera dans ce Carrefour entre les différents experts regroupés que le collège pourra être un précurseur dans ce domaine et ouvrir la voie à des possibilités énormes en termes de développement technopédagogique et de gestion.

C'est donc avec un peu d'audace et beaucoup de satisfaction que le comité consultatif vous présente sa proposition quant au développement de son plan d'intégration des TIC dans l'enseignement, les apprentissages et la gestion et de son Carrefour technopédagogique.

Sommaire du plan stratégique en regard des TIC

Volet 1 : Restructuration des ressources disponibles

Actions retenues

- Mettre en place un Service de recherche et développement en intégration des TIC en lien avec le service des études et les préoccupations principalement technopédagogiques et de gestion
- Créer une équipe multidisciplinaire

Volet 2 : Création d'un Carrefour technopédagogique

Actions retenues

- Mettre en place un Carrefour technopédagogique
- Mettre en place une application permettant de centraliser les demandes d'intervention
- Implanter des outils facilitant la gestion du parc informatique

Volet 3 : Développement professionnel des intervenants en regard de l'intégration des TIC

Actions retenues

- Assurer le développement professionnel des intervenants en regard de l'intégration des TIC
- Mettre en place des véhicules de promotion pour les ressources TIC offertes par le Réseau des cégeps
- Mettre en place des offres de service de perfectionnement et des conditions facilitantes
- Élaborer un plan de communication TIC
- Courtiser les programmes dans le but de favoriser le développement de nouveaux projets d'intégration des TIC

Volet 4 : Développement des compétences TIC des étudiants

Actions retenues

- Assurer le développement des compétences TIC des étudiants
- Amener les programmes à définir leur propre profil TIC de sortie pour leurs étudiants
- Amener les programmes à se définir un plan TIC
- Envisager, sur une base volontaire, la possibilité d'offrir une certification TIC

Volet 5 : Matériel technologique et aménagement des locaux

Actions retenues

- Poursuivre l'aménagement des locaux de classes traditionnelles en locaux branchés
- Offrir aux programmes la possibilité de se créer un environnement qui développe le sentiment d'appartenance

- Faire l'inventaire du matériel que les intervenants ont à leur disposition pour développer des projets d'intégration des TIC
- Mettre en place des outils permettant de gérer facilement le parc informatique
- Favoriser l'achat d'ordinateurs portables lors du renouvellement des appareils fixes

Présentation du plan stratégique détaillé

Volet 1 : Restructuration des ressources disponibles

Objectifs

Dans un contexte d'intégration des services informatiques aux services pédagogiques, viser la multidisciplinarité et l'optimisation des ressources disponibles, et ce, dans le but de répondre aux nouveaux besoins de développement en regard de l'intégration des TIC dans l'enseignement et les apprentissages.

Afin d'assurer le déploiement du concept de Carrefour technopédagogique, il est d'abord essentiel de mettre en place une structure qui permettra de dégager, mais, surtout, de rassembler les ressources humaines et intellectuelles qui seront essentielles au développement de ce concept. C'est ainsi que chaque ressource qui sera affectée à ce Carrefour devra pouvoir y jouer son rôle en tant qu'expert dans son domaine, tout en ayant la flexibilité et la polyvalence pour croiser et compléter harmonieusement le rôle des autres membres de l'équipe.

Comme les structures actuelles des services autant informatiques que pédagogiques ne semblent plus pouvoir répondre aux besoins futurs en termes de développement en regard de l'intégration des TIC et comme ces services vivent tous les deux des restructurations importantes, le moment est sûrement privilégié pour enclencher un virage important. Ce virage devrait pouvoir permettre de positionner notre collège dans une vision d'avenir quant à la recherche et au développement qui pourraient se réaliser dans ses murs en regard de l'intégration des TIC dans l'enseignement, les apprentissages et la gestion.

Au cours des prochaines années, il faudra pouvoir faire preuve de créativité et d'imagination pour que notre collège, compte tenu de sa taille et de sa préoccupation en termes de recrutement, puisse continuer d'être un choix intéressant pour les personnes de notre région et d'ailleurs. Nous devons pouvoir leur présenter un cégep dynamique, et ce, à plusieurs niveaux, dont celui de l'omniprésence des TIC dans les différentes activités offertes par le Collège, ce qui semble répondre à un besoin évident chez notre jeune clientèle potentielle.

Moyens

1. Mise en place d'un Service de recherche et développement en intégration des TIC

La mise en place d'un tel service devrait être en lien direct avec le Service des études afin d'assurer la cohérence et l'atteinte des objectifs et des préoccupations principalement technopédagogiques poursuivis par le plan d'intégration des TIC de même que par la mission éducative du Collège.

Ce Service devrait pouvoir disposer d'une certaine autonomie budgétaire et décisionnelle afin d'assurer son propre fonctionnement et ainsi répondre rapidement aux besoins ou aux différentes situations problématiques vécues au quotidien par les membres du service dans le cadre de leurs fonctions.

2. Création d'une équipe multidisciplinaire

La mise en place d'une équipe multidisciplinaire composée d'experts de différents domaines reliés à la technopédagogie devrait permettre d'assurer la recherche, le développement, le support, le dépannage, la formation, bref, tout ce qui a trait à l'intégration des TIC dans l'enseignement, les apprentissages et la gestion. Compte tenu de la taille et des besoins variés de notre Collège, les membres de cette équipe devront pouvoir faire preuve de polyvalence et de flexibilité. Voici donc une proposition du comité consultatif TIC quant à la composition de l'équipe multidisciplinaire :

2.1. Une ressource spécialisée en pédagogie, technologie et intégration des TIC dans l'enseignement et les apprentissages. Les membres du comité ont insisté sur le fait que cette ressource ait des préoccupations prioritairement pédagogiques, et ce, en regard de l'intégration des TIC. Cette ressource aura principalement pour tâches de :

2.1.1. Assurer l'implantation et le suivi du plan d'intégration des TIC tel que proposé par le comité consultatif et accepté par les différentes instances décisionnelles;

2.1.2. Superviser, coordonner, supporter l'équipe multidisciplinaire ayant un mandat de développement et de support en regard de l'intégration des TIC, et ce, autant au niveau pédagogique que technologique;

2.1.3. Initier, planifier, implanter, superviser, faire le suivi, évaluer et assurer la diffusion des projets de développement en intégration des TIC;

2.1.4. Assurer l'animation de la communauté collégiale et soutenir ses efforts en regard de l'intégration des TIC dans l'enseignement, les apprentissages et la gestion.

2.2. Une ressource-conseil (analyste, polyvalent). Cette ressource devrait pouvoir faire le pont entre les besoins technologiques, pédagogiques et de gestion. Elle devrait posséder des compétences variées en informatique, réseautique, bureautique et multimédia. Ses tâches principales seront de :

2.2.1. Travailler en mode développement : recherche d'applications, d'outils, de moyens, faisabilité d'implantation au niveau technologique;

2.2.2. Avoir une vision à long terme des réseaux pour planifier leur développement en ce sens;

2.2.3. Assurer le support-conseil auprès de l'ensemble des membres de l'équipe multidisciplinaire.

2.3. Une ressource technique en réseautique. Cette ressource devra pouvoir:

2.3.1. Assurer le bon fonctionnement du réseau au quotidien et supporter la ressource-conseil dans son rôle;

2.3.2. Assurer, de concert avec le conseiller analyste, assurer le développement à long terme de nos réseaux avec et sans fil;

2.3.3. Offrir un service polyvalent incluant un support de première ligne en informatique selon les disponibilités et les besoins des intervenants, et ce, autant aux niveaux pédagogique, technologique qu'administratif.

2.4. Des ressources techniques en informatique. Ces ressources devront pouvoir assurer :

2.4.1. la maintenance des laboratoires fixes et portables au quotidien;

2.4.2. le support à l'implantation des différents matériels et logiciels nécessaires dans le cadre des cours au quotidien ou dans le cadre du développement de projets technopédagogiques;

2.4.3. la bonne installation de matériels et logiciels, la recherche, la réalisation de tests et l'implantation en collaboration avec la ressource-conseil, la ressource réseau ou la ressource technopédagogique;

2.4.4.un support-conseil quant au choix et à l'installation des logiciels;

2.4.5.le support pour les services administratifs.

2.5. Une ressource technique en bureautique et multimédia.

Cette ressource sera appelée à collaborer plus étroitement avec la ressource technopédagogique, car c'est cette ressource qui sera appelée à travailler de plus près avec les enseignants et les étudiants. Elle devra donc avoir des préoccupations d'exploitation des TIC mais dans une vision axée sur la technopédagogie et l'intégration de celles-ci dans l'enseignement et les apprentissages. Cette ressource devra donc pouvoir :

- 2.5.1.Assurer la cohérence entre les besoins technopédagogiques des enseignants et les ressources TIC existantes sur le marché actuellement, et ce, en collaboration avec la ressource technopédagogique;
- 2.5.2.Offrir, sur place (local dédié) ou de façon mobile, un service de dépannage quant à l'utilisation des applications logicielles variées mises à la disposition, sous licence, de l'ensemble de la communauté collégiale;
- 2.5.3.Assurer le développement d'outils de support aux intervenants : la création de procéduriers en lien avec l'utilisation de matériel ou logiciels, la création d'un site web de ressources variées, l'aide au choix d'applications pour les intervenants, etc.;
- 2.5.4.Offrir un support bureautique en ce qui a trait au suivi des classes en réseau : documents de promotion variés, portes ouvertes, journée carrière, envoi de documents, etc.;
- 2.5.5.Offrir le support à la production de projets multimédia : sons, vidéos, photos numériques, et ce, en vue de rendre les intervenants autonomes avec les outils conviviaux actuellement disponibles sur le marché et non de réaliser des productions professionnelles : production de montages vidéo, intégration de photos numériques dans différents types de documents, transfert de fichiers numériques dans le bon format, etc.;
- 2.5.6.Assurer la gestion des logiciels, sous licence, dans le Collège, afin de les rendre rapidement accessibles aux intervenants qui en ont besoin;
- 2.5.7.Offrir le support et le dépannage pour l'ensemble de la communauté collégiale.

Volet 2 : Création d'un Carrefour technopédagogique

Objectif

Répondre aux besoins des intervenants du Collège au niveau technopédagogique en regard de l'intégration des TIC par la création d'un Carrefour technopédagogique. Le support technique, bureautique et multimédia pourra être assuré par la mise en place de ce centre afin de desservir adéquatement les intervenants de la communauté.

Quand l'équipe de travail multidisciplinaire sera définie, il faudra voir à assurer l'installation et la pérennité de cette équipe afin qu'elle puisse offrir un excellent service personnalisé auprès de l'ensemble de la communauté collégiale, et ce, à long terme.

Moyens

1. Mise en place d'un Carrefour technopédagogique. Ce Carrefour aura pignon sur rue physiquement dans le collège. Les buts poursuivis par ce centre seront de :

1.1. Centraliser les services techniques et technopédagogiques à proximité les uns des autres afin de permettre aux intervenants de toujours s'adresser au même endroit que ce soit pour des besoins techniques ou technopédagogiques, bureautiques ou multimédia :

1.1.1. Pour les besoins techniques : Centraliser les services de première ligne (technicien réseau et informatique) pour tous les intervenants du Collège autant administratifs que pédagogiques. Il serait important que tous les techniciens puissent dépanner et supporter l'ensemble de la communauté collégiale, et ce, autant au niveau des services administratifs qu'au niveau pédagogique afin d'éviter de créer deux classes de techniciens. Le développement d'une expertise centralisée et transférable entre les ressources est de plus en plus essentiel dans un contexte de restriction budgétaire et d'amélioration du service à la clientèle;

1.1.2. Pour les besoins technopédagogiques : Créer un espace dédié au développement technopédagogique dans le Carrefour permettant ainsi d'offrir du support, du dépannage, des formations ponctuelles, des démonstrations d'applications. Tout ça, dans le but de répondre à des besoins ponctuels ou de développement issus des programmes, des départements, des services ou des intervenants et de rendre de plus en plus autonomes l'ensemble des intervenants en regard de l'utilisation, l'exploitation et l'intégration des TIC;

1.2. Le comité consultatif demande qu'un budget de démarrage soit prévu dès l'automne 2006 afin d'assurer le démarrage rapide du Carrefour, et ce, en tenant compte des ressources déjà en place;

1.3. Rapatrier le matériel disponible dans le Collège qui pourrait être utile au démarrage du Carrefour technopédagogique. Il serait intéressant de faire un appel à tous afin de pouvoir récupérer du matériel, peu ou pas utilisé, qui pourrait être avantageusement réinvesti dans le Carrefour technopédagogique tel que : caméra numérique, caméra vidéo, numériseur, etc. Le tout en vue de minimiser les dépenses superflues et d'optimiser l'exploitation des ressources disponibles;

1.4. Permettre de faire des tests, de valider, d'implanter du nouveau matériel, d'expérimenter et de permettre également la mise à jour du matériel et des logiciels de façon centralisée et en faire bénéficier l'ensemble de la communauté;

1.5. Permettre de développer une expertise chez les membres du groupe multidisciplinaire dont on pourra faire bénéficier ensuite l'ensemble de la communauté collégiale.

Il a été demandé, par les membres du comité consultatif, qu'une priorité soit mise sur la création rapide de ce Carrefour technopédagogique, et ce, afin d'en démarrer la création dès l'automne 2006. Vous retrouverez, en annexe, les besoins spécifiques à la création de ce Carrefour pour l'espace technopédagogique.

2. Mise en place d'une application permettant de centraliser les demandes d'intervention.

Cette application devrait permettre d'optimiser l'efficacité du service aux intervenants tout en permettant de conserver une approche client humaine et personnalisée (helpdesk). L'implantation de cet outil est déjà prévue pour l'automne prochain.

3. Implantation d'outils facilitant la gestion du parc informatique au niveau matériel et logiciel.

Le parc d'ordinateurs portables étant présentement en pleine explosion, il est important de prévoir à court, moyen et long terme des moyens pour en assurer le support et la gestion de qualité.

L'acquisition et la mise en place de tels outils sont présentement analysées par l'équipe de techniciens qui siègent sur l'équipe d'achat des portables pour les classes en réseau 2006-2007.

Volet 3 : Développement professionnel des intervenants en regard de l'intégration des TIC

Objectif

Assurer, de façon continue, le développement professionnel des intervenants, en regard de l'utilisation, de l'exploitation et de l'intégration des TIC en favorisant et priorisant le développement de projets intégrant les TIC. Ces projets pourront être développés autant au niveau de l'enseignement, les apprentissages que pour les applications administratives ou pour les autres groupes d'intervention présents au Collège, et ce, en mettant en place des incitatifs afin d'encourager ce type de développement.

Il est important de trouver des moyens originaux afin d'encourager l'ensemble des intervenants du Collège à plonger dans le développement de projets TIC de plus ou moins grande envergure. Dans ce contexte, les petits projets ou stratégies doivent être autant encouragés que les projets de plus grande envergure.

Moyens

1. Mise en place de véhicules de promotion pour les ressources TIC offertes par le réseau des cégeps : Vitrine APO, Caravane APOP, Performa, AQPC, Profweb, Réseau des répondants TIC, CCDMD, ARC, Cégep à distance, CDC, DECclic.

Ces ressources nombreuses possédant une expertise reconnue dans tout le réseau ont tout intérêt à être mieux connues et exploitées afin de faciliter et d'encourager le support et le développement des intervenants au niveau professionnel et, par le fait même, dans la réalisation de projets TIC.

2. Mise en place d'offres de service de perfectionnement et de conditions facilitantes

Les offres de services de perfectionnement devraient pouvoir permettre à tous les intervenants du Collège de développer ou d'améliorer leurs compétences TIC en regard de l'utilisation, l'exploitation et de l'intégration des TIC à différents niveaux

2.1. Donner priorité à des interventions qui permettent d'envisager des changements dans les façons de faire, et ce, autant dans les tâches administratives et de gestion que dans les façons d'enseigner et d'apprendre. Il est important de viser, par l'intégration des TIC, à rendre les intervenants responsables et de plus en plus autonomes dans leurs apprentissages.

2.1.1. Exemples de moyens, de véhicules à offrir...

- accès au Carrefour technopédagogique pour le support, dépannage développement technique et pédagogique ;
- développement d'un site Internet centralisant les ressources techniques et technopédagogiques, les trucs et astuces, etc.;
- animation d'ateliers de formation ponctuels à visée technologique ou technopédagogique;
- journées pédagogiques, participation à des colloques, congrès;

2.1.2. et autres...

3. Élaboration d'un plan de communication TIC

Le plan de communication développé devrait être axé sur la promotion des TIC à l'interne afin de bien faire connaître le plan TIC et les intentions du collège en regard de ce plan.

3.1. Exemple

3.1.1. Mise en place d'une « Année TIC » afin de permettre de prioriser, de façon temporaire, les projets d'intégration des TIC dans les programmes et d'accélérer le processus d'implantation de notre plan TIC.

4. Contact avec les programmes dans le but de favoriser le développement de nouveaux projets TIC.

Afin d'encourager les programmes et les services du Collège à proposer des projets de développement en lien avec l'intégration des TIC, leur offrir des avantages afin qu'ils soient tentés de proposer de tels types de projets novateurs :

4.1. S'assurer que les projets d'envergure développés aient bien des intentions d'intégration des TIC et de changements, et ce, autant au niveau technopédagogique qu'administratif. Faire évaluer la cohérence et la faisabilité de ces projets par l'équipe du Carrefour.

4.2. Exemples d'avantages à proposer pour encourager les services et les programmes à envisager la possibilité de développer des projets intégrant les TIC :

4.2.1. que le Collège assure le suivi et le support technique et technopédagogique de ces projets;

4.2.2. que le Collège assure la promotion de ces projets à l'interne et à l'externe selon le type de projet;

4.2.3. que le Collège collabore à la gestion administrative de ces projets;

4.2.4. que le Collège fournisse l'ordinateur portable aux enseignants qui s'engagent à investir temps et énergie dans le développement de projets de classe en réseau;

4.2.5. que le Collège mette en place un programme, une politique d'acquisition d'ordinateurs portables pour l'ensemble des intervenants du Collège qui ne font pas partie des groupes de classe en réseau. Ce programme devrait avoir comme objectif principal d'encourager ces intervenants à adhérer à cette nouvelle philosophie de travail sur portable et de changer certaines façons de faire (diminution de la circulation du papier, collaboration en ligne...);

4.2.6. Le Cégep devrait pouvoir participer financièrement à l'achat des portables des intervenants dans la mesure où l'on désire que cet outil devienne l'outil de travail privilégié afin d'accélérer le développement de projets TIC (mobilité de l'appareil maison-école-classe, autre lieu de création) (Poellhuber, 2001);

4.2.7. que le Collège réserve une enveloppe budgétaire spécifiquement dédiée au développement de projets TIC.

Volet 4 : Développement des compétences TIC des étudiants

Objectif

Assurer le développement des compétences TIC chez les étudiants des différents programmes de formation.

À l'avenir, ce sera chaque programme qui devra prendre la responsabilité de faire acquérir les compétences TIC à leurs étudiants. Ce sera donc à chaque programme de trouver les moyens afin de faire acquérir à leurs étudiants ces compétences et certifier que ces derniers les possèdent bien à leur sortie du collégial. Ces compétences étant maintenant considérées comme nécessaires afin d'assurer leur intégration réussie dans la société en général, à la vie universitaire, ou sur le marché du travail où les exigences y sont de plus en plus grandes.

Il est important de rappeler que les objectifs visés par le plan d'intégration des TIC du Collège ne sont pas purement instrumentaux et qu'ils visent à rendre l'étudiant capable de résoudre des problèmes réels de la vie courante et non simplement d'utiliser les outils technologiques disponibles sur le marché présentement.

Moyens

1. Amener les programmes à définir leur propre profil TIC de sortie pour leurs étudiants.

Ce profil devra être développé afin de répondre adéquatement aux exigences du marché du travail, aux exigences universitaires et aux objectifs et compétences qui se retrouvent dans leur programme (plan de cours, plan-cadre, devis ministériels).

D'ici quelques mois, un canevas de profil de sortie TIC minimal sera disponible auprès de la communauté des répondants TIC provinciaux. Ce dernier aura avantage à servir de base au développement des profils des programmes afin d'éviter la lourdeur d'une telle tâche.

2. Amener les programmes à se définir un plan TIC.

À la suite de l'élaboration de leur profil de sortie TIC, les programmes seront appelés à définir comment ils entendent, à travers leur programme, développer les compétences TIC chez leurs étudiants. Ce plan serait alors défini en termes d'interventions à réaliser dans le programme, dans les cours, pour ensuite pouvoir présenter les conditions à mettre en place pour favoriser l'atteinte du profil TIC défini : matériel, logiciel, support, plate-forme d'apprentissage, formation...dans leur programme d'étude.

3. Envisager, sur une base volontaire, la possibilité d'offrir une certification TIC (passeport TIC).

Cette certification permettrait d'attester de façon officielle l'atteinte des compétences TIC acquises par les étudiants de leur programme. Ces compétences étant souvent fondues dans l'ensemble du curriculum des étudiants, il serait possible de les mettre en évidence en plaçant une mention spéciale au bulletin. (Cette certification est appréciée par les employeurs et est présentement en cours d'expérimentation au Cégep Gerald Godin).

- Suggestion : Cette certification pourrait être validée par l'atteinte des compétences TIC lors de la réalisation de l'épreuve synthèse de programme afin d'éviter d'avoir à créer de nouveaux outils d'évaluation. Le fait d'évaluer ces compétences dans le cadre de l'épreuve synthèse permettrait d'évaluer le recours aux compétences TIC dans un contexte de résolution de problèmes en lien avec le domaine d'étude de l'étudiant. Il est aussi important que ces compétences soient évaluées dans un contexte réel en lien avec le futur emploi ou domaine d'étude et non simplement de façon instrumentale.

Volet 5 : Matériel technologique et aménagement des locaux

Objectif

Faciliter et rendre plus efficace et stimulant le travail des intervenants en leur offrant un environnement de travail fonctionnel et ergonomique de même que du matériel disponible et en bon état de marche. Du même coup, améliorer notre image technologique en assurant une démonstration visible directe ou indirecte (bouche à oreille) du dynamisme de nos projets d'intégration des TIC pour nos visiteurs ou la communauté en général

Afin d'encourager les enseignants à développer des projets et à changer leurs pratiques professionnelles en intégrant les TIC, le Collège doit s'assurer de mettre à leur disposition des locaux fonctionnels, bien organisés et en nombre suffisant, de même que le matériel nécessaire facilement accessible afin qu'ils puissent développer de façon stimulante des stratégies et des projets d'intégration des TIC dans l'enseignement et les apprentissages. Il faut donc voir à ce que les enseignants soient bien équipés et ce, dans le but de leur donner le goût de développer.

L'organisation des locaux devient un facteur important de motivation quand vient le temps d'intégrer les TIC en classe. Si tout le matériel est facilement accessible, en bon état de marche et toujours prêt à être utilisé, il est prouvé que les enseignants et étudiants seront plus enclins à y avoir recours et seront plus motivés au travail (Poellhuber, 2001).

De plus, ces environnements permettent de rehausser l'image visuelle présentée par le Collège aux futurs étudiants de même qu'aux visiteurs ponctuels de notre institution. Ce facteur devient un facteur de promotion important lors de la tenue de journées carrière, de portes ouvertes ou de toutes autres activités où une clientèle externe est invitée dans notre Collège.

Moyens

1. Poursuivre l'aménagement des locaux de classes traditionnelles en locaux branchés.

L'aménagement de classes branchées permettrait de mieux répondre aux besoins des enseignants et aux demandes du comité consultatif TIC qui désire que notre Cégep puisse être étiqueté « Cégep techno, branché ».

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1.1. Planifier le mobilier des locaux afin qu'il soit adapté de façon ergonomique pour l'utilisation d'ordinateurs portables dans une vision de développement d'autres classes en réseau1.2. Offrir aux intervenants un environnement d'apprentissage fiable au niveau technologique et stimulant où il est intéressant de travailler, où tout est installé, local multimédia, prêt à être utilisé et toujours bien fonctionnel (projecteur multimédia, tableau tactile ou grand écran, accès à un ordinateur de table ou branchement d'un portable possible pour l'enseignant).1.3. Donner aux visiteurs, futurs étudiants, la vision d'un environnement de travail qui les incite à venir dans NOTRE cégep. Que nos étudiants actuels, par cet environnement, mais aussi par les expériences qu'ils y vivront, donneront le goût aux autres d'y faire leurs études. |
|---|

2. Poursuivre la planification de l'accès à Internet sans fil dans tous les locaux de classe, mais aussi offrir d'autres points d'accès dans le collège : bibliothèque, salle de groupement, cafétéria, et ce, dès l'automne 2006.

3. Offrir aux programmes la possibilité de se créer un environnement qui développe le sentiment d'appartenance.

4. Permettre aux intervenants de personnaliser leurs locaux pour développer le sentiment d'appartenance qui peut faire toute la différence (vie facultaire).

Dédier le plus possible, les locaux à leur concentration. Il est toujours possible de conserver l'accès à d'autres cours de façon ponctuelle, mais prioriser l'utilisation en programme des locaux

5. Faire l'inventaire du matériel que les intervenants ont à leur disposition pour développer des projets d'intégration des TIC.

Réaliser cet inventaire par programme d'étude en regard du matériel accessible pour le programme : laboratoires, centre d'aide, pour les enseignants : dans leur bureau, à la maison et pour les étudiants (à la maison). On ne doit pas supposer que tout le monde est bien équipé personnellement ou par programme, on doit aller valider cette information

6. Mise en place d'outils permettant de gérer facilement le parc informatique de même que les logiciels qui sont installés sur les postes de travail

7. Favoriser l'achat d'ordinateurs portables lors du renouvellement des appareils fixes des enseignants

Le ratio ordinateur/enseignant est présentement d'environ un appareil pour deux enseignants. Il serait donc possible de transférer graduellement l'utilisation d'ordinateurs fixes vers l'utilisation d'ordinateurs portables en favorisant l'achat de ces derniers.

Plan d'action

Éléments à retenir pour l'élaboration de notre plan d'action :

1. Il faut voir ce plan comme un plan à long terme, qui sera échelonné sur un nombre d'années réaliste, mais pas trop lointain. Il pourra tenir compte alors des budgets et impératifs administratifs
2. Il faudra voir le démarrage du Carrefour technopédagogique à l'intérieur d'un processus évolutif, car la technologie change trop vite, il faudra voir à réévaluer à chaque année la mission du Carrefour et voir à la réajuster en fonction des services à rendre aux intervenants et des besoins de ces derniers en termes de développement, de support, de formation...
3. Il faut pouvoir mettre en place les moyens pour assurer un suivi de la mise en place du plan TIC. Le travail par gestion de projets pourrait être intéressant à explorer pour faciliter le travail
4. Démarrer rapidement la mise en place de notre plan TIC pour conserver une bonne longueur d'avance sur les autres institutions de la région afin de pouvoir intégrer dans notre plan de promotion institutionnel, notre orientation technologique.

Présentation du plan d'action

Le plan d'action présente les modalités, le calendrier et les moyens de mise en œuvre en s'appuyant sur le plan stratégique TIC développé

Définir les priorités à se donner pour la première année d'implantation de notre plan. On doit pouvoir retrouver au plan d'action :

- Quoi : Définir la liste des tâches à réaliser à partir du plan stratégique développé
- Qui : Identifier le ou les responsables de mettre en action chaque tâche
- Quand : Préparer l'échéancier de réalisation sur 3 ans (minimum et maximum) avec révision ou poursuite, mais réévaluation assurée
- Indicateur de réussite : Identifier clairement comment il sera possible de s'assurer que la tâche ou l'action a bien été réalisée

Piste d'action/tâche à réaliser	Responsable	Année de réalisation	Indicateur de réussite, à la fin de l'an 1
Mise en place de l'équipe multidisciplinaire	Direction	1	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Restructuration effectuée ✓ Nomination des ressources : <ul style="list-style-type: none"> ○ Technopédagogique ○ Conseil-technique ○ Réseau ○ Tech-informatique ○ Bureautique et multimédia
Démarrage du Carrefour technopédagogique	Jules	1	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nomination d'une personne responsable de la mise en place du Carrefour ✓ Organisation physique du Carrefour ✓ Local trouvé ✓ Déménagement des ressources
Élaboration du profil TIC par les programmes	Marianne Lorraine	Démarrage 1	✓ Projet pilote Sciences humaines
Assurer support et suivi aux programmes			✓

Poursuivre l'aménagement des locaux branchés	Jules	1	✓ Les locaux sont réaménagés
Faire la cueillette du matériel disponible au collège pour équiper le Carrefour technopédagogique	Lorraine	1 et 2	✓ Les ressources sont centralisées au Carrefour
Mettre en place des outils de gestion pour le parc informatique	techniciens	Démarrage 1	✓ Les outils sont implantés
Mettre en place les outils pour centraliser les interventions (helpdesk)	techniciens	1	✓ Les intervenants ont un endroit, virtuel ou physique pour déposer leurs demandes d'intervention

○

Références bibliographiques

- Barrette, Christian. 2004. *Vers une métasynthèse des impacts des TIC sur l'apprentissage et l'enseignement dans les établissements du réseau collégial québécois. De la recension des écrits à l'analyse conceptuelle*. Le bulletin CLIC, octobre 2004. <http://clic.ntic.org/clic55/metasyntese.html>
- Barrette, C. (2004)., *Vers une métasynthèse des impacts des TIC sur l'apprentissage et l'enseignement dans les établissements du réseau collégial québécois. De la recension des écrits à l'analyse conceptuelle*. Le bulletin CLIC, no.55, 56,57. Document téléaccessible à l'adresse :
« <http://clic.ntic.org/clic55/metasyntese.html> ».
- Bibeau, R. (1998). *Les huit déficits*. NTIC.ORG – Le portail des TIC. Document téléaccessible à l'adresse :
<http://ntic.org/guider/textes/div/bibdeficit.html>
- De La Sablonnière, L. et al. (2004). *Modèle d'élaboration d'un plan d'intégration des TIC*. Réseau des répondants TIC, Document téléaccessible à l'adresse :
http://www.profweb.qc.ca/rdesrepondantstic/fichiers/objets/modele/modele_plan_tic.pps
- Devauchelle, B. (2002). *Où en sont les enseignants dans l'intégration des TIC dans leur pratique?* Communication présentée à la Conférence Cefor Cannes. Document téléaccessible à l'adresse :
<http://www.cepec.org/disciplines/ntic/Cannes02.htm>.
- De Vries E. (2001). *Les logiciels d'apprentissage : panoplie ou éventail*, Revue Française de Pédagogie, 137, 105-116.
- Gagnon, Y.-C. (2006). *Prenez part au changement technologique. Guide d'accompagnement des intervenants*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Grégoire, R., Bracewell, R., Laferrière, (1996). *L'apport des nouvelles technologies de l'information et de la communication à l'apprentissage des élèves du primaire et du secondaire*. Revue documentaire. Document téléaccessible à l'adresse :
« <http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/apport/apport96.html> ».
- Herdman R., dir., (1995). *Education and Technology: Future Vision*. Document téléaccessible à l'adresse :
« <http://www.wws.princeton.edu/ota/disk1/1995/9522/9522.PDF> ».
- Mckinnon, D.H., Nolan P., Sinclair K. (1996). *The Freyberg Integrated Studies Project in New Zealand : A Longitudinal Study of Secondary Students*. p. 463-465
- Perreault, N. (2002). *Technologie de l'information et des communications au collège Édouard-Montpetit; propositions d'actions pour un plan stratégique d'intégration dans l'enseignement et l'apprentissage*. Document téléaccessible à l'adresse :
« http://www.profweb.qc.ca/rdesrepondantstic/fichiers/objets/modele/tic_edouard_montpetit.doc ».

Poellhuber, B. (1998). *Les TIC au service de l'apprentissage : entre la méfiance et la fascination*. Clic, 23(1-2). Document téléaccessible à l'adresse : « <http://clic.ntic.org/clic23/mefiance.htm> ».

Poellhuber, B., Boulanger, R. (2001). *Un modèle constructiviste d'intégration des TIC*. Document téléaccessible à l'adresse : « <http://ntic.org/guider/textes/constructiviste.pdf> ».

Sauvé, L., Wright, A., Saint-Pierre C. (2004), *Formation des formateurs en ligne : obstacles, rôles et compétences*, Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire, Document téléaccessible à l'adresse :
« http://www.profetic.org:16080/revue/IMG/pdf/ritpu0102_sauve.pdf ».

Touzin, G. (1997). *La contribution de l'approche par compétences à l'intégration des apprentissages*. Reflets, Cégep de Chicoutimi, vol. 8, no 1, décembre, Document téléaccessible à l'adresse :
« <http://www.cegep-chicoutimi.qc.ca/reflets/refleto6.htm> ».

Barrette, Christian. 2004. Vers une métasynthèse des impacts des TIC sur l'apprentissage et l'enseignement dans les établissements du réseau collégial québécois. De la recension des écrits à l'analyse conceptuelle. Le bulletin CLIC, octobre 2004. <http://clic.ntic.org/clic55/metasyntese.html>

Barrette, C. (2004)., Vers une métasynthèse des impacts des TIC sur l'apprentissage et l'enseignement dans les établissements du réseau collégial québécois. De la recension des écrits à l'analyse conceptuelle. Le bulletin CLIC, no.55, 56,57. Document téléaccessible à l'adresse : « <http://clic.ntic.org/clic55/metasyntese.html> ».

Bibeau, R. (1998). Les huit déficits. NTIC.ORG – Le portail des TIC. Document téléaccessible à l'adresse : <http://ntic.org/guider/textes/div/bibdeficit.html>

De La Sablonnière, L. et al. (2004). Modèle d'élaboration d'un plan d'intégration des TIC. Réseau des répondants TIC, Document téléaccessible à l'adresse : http://www.profweb.qc.ca/rdesrepondantstic/fichiers/objets/modele/modele_plan_tic.pps

Devauchelle, B. (2002). Où en sont les enseignants dans l'intégration des TIC dans leur pratique? Communication présentée à la Conférence Cefor Cannes. Document téléaccessible à l'adresse : <http://www.cepec.org/disciplines/ntic/Cannes02.htm>.

De Vries E. (2001). Les logiciels d'apprentissage : panoplie ou éventail, Revue Française de Pédagogie, 137, 105-116.

Gagnon, Y.-C. (2006). Prenez part au changement technologique. Guide d'accompagnement des intervenants. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Grégoire, R., Bracewell, R., Laferrière, (1996). L'apport des nouvelles technologies de l'information et de la communication à l'apprentissage des élèves du primaire et du secondaire. Revue documentaire. Document téléaccessible à l'adresse : « <http://www.tact.fse.ulaval.ca/fr/html/apport/apport96.html> ».

Herdman R., dir., (1995). Education and Technology: Future Vision. Document téléaccessible à l'adresse : « <http://www.wws.princeton.edu/ota/disk1/1995/9522/9522.PDF> ».

Mckinnon, D.H., Nolan P., Sinclair K. (1996). The Freyberg Integrated Studies Project in New Zealand : A Longitudinal Study of Secondary Students. p. 463-465

Perreault, N. (2002). Technologie de l'information et des communications au collège Édouard-Montpetit; propositions d'actions pour un plan stratégique d'intégration dans l'enseignement et l'apprentissage. Document téléaccessible à l'adresse : « http://www.profweb.qc.ca/rdesrepondantstic/fichiers/objets/modele/tic_edouard_montpetit.doc ».

Poellhuber, B. (1998). Les TIC au service de l'apprentissage : entre la méfiance et la fascination. Clic, 23(1-2). Document téléaccessible à l'adresse : « <http://clic.ntic.org/clic23/mefiance.htm> ».

Poellhuber, B.,Boulanger, R. (2001). Un modèle constructiviste d'intégration des TIC. Document téléaccessible à l'adresse : « <http://ntic.org/guider/textes/constructiviste.pdf> ».

Sauvé, L., Wright, A., Saint-Pierre C. (2004), Formation des formateurs en ligne : obstacles, rôles et compétences, Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire, Document téléaccessible à l'adresse : « http://www.profetic.org:16080/revue/IMG/pdf/ritpu0102_sauve.pdf ».

Touzin, G. (1997). La contribution de l'approche par compétences à l'intégration des apprentissages. Reflets, Cégep de Chicoutimi, vol. 8, no 1, décembre, Document téléaccessible à l'adresse : « <http://www.cegep-chicoutimi.qc.ca/reflets/reflet06.htm> ».